

PAIX LITURGIQUE

Notre lettre 145 bis publiée le 2 octobre 2008

La suite des résultats du sondage CSA : Comment les fidèles voient la cohabitation des formes du rite romain dans leurs diocèses et dans leurs paroisses : EXTRAORDINAIRE !

Comme annoncé dans notre lettre 145, nous poursuivons la publication des résultats du sondage effectué par l'Institut de sondage CSA les 24 et 25 septembre 2008 à la demande de Paix Liturgique (Sondage CSA 08 01 153 B). Nous publions aujourd'hui les réponses aux questions 2 et 3. Nous publierons la fin de ce sondage dans notre lettre du lundi 6 octobre.

Question 2 :

Considéreriez-vous comme normal ou pas normal si les deux formes liturgiques (en français, c'est-à-dire sous sa forme moderne dite Ordinaire, et en latin et grégorien, c'est-à-dire sous sa forme ancienne dite Extraordinaire) devaient être célébrées régulièrement dans les principales églises de votre diocèse ?

NORMAL

Ensemble des catholiques : 62 %

Catholiques pratiquants : 61 %

PAS NORMAL

Ensemble des catholiques : 30%

Catholiques pratiquants : 34 %

NE SE PRONONCENT PAS

Ensemble des catholiques : 8 %

Catholiques pratiquants : 5 %

Remarques de Paix Liturgique :

1/ La majorité des catholiques, pratiquants ou non, trouvent normal la coexistence des deux formes du rite romain au sein des grandes paroisses. Il est donc faux de dire qu'il n'est pas possible de mettre en œuvre le Motu Proprio Summorum Pontificum dans une paroisse au motif « que la grande majorité des fidèles y est opposée ».

2/ Le détail de cette étude indique que les jeunes sont plus réceptifs à ce pluralisme liturgique et confirme que le temps est un facteur favorable au respect mutuel, alors que les personnes "du deuxième âge" qui n'ont pas connu la forme extraordinaire dans leur jeunesse et qui ont plus que les autres subi le

matraquage "moderne" sont les moins nombreux à se montrer "favorables" même si près de 50 % d'entre eux partagent cette attitude bienveillante.

3/ 30 à 34 % des catholiques souhaitent que la célébration de la forme ordinaire et celle de la forme extraordinaire se fasse dans des lieux de culte distincts. Notons que ce pourcentage doit être nuancé d'une part par la partie non négligeable (1 catholique pratiquant sur 5 et 2 sur 5 s'agissant des non-pratiquants) des catholiques qui ne connaissent pas encore le Motu Proprio et qui par conséquent changeraient peut être d'avis s'ils savaient que cette cohabitation était proposée comme modèle par Rome. D'autre part, notons que depuis quarante ans, les mensonges et les caricatures contre les fidèles attachés à la liturgie traditionnelle (Voir comme exemple récent les déclarations "surréalistes" de Mgr Di Falco, évêque de Gap, rapportées dans notre lettre 144 consultable sur www.paixliturgique.com) ont laissé beaucoup de traces et qu'en toute bonne foi, nombreux sont les fidèles qui ont une image faussée de la situation et qui seraient étonnés de constater, si l'occasion leur en était donnée, à quel point l'image négative qu'ils peuvent avoir de cette liturgie est erronée.

Enfin, rappelons que l'esprit du Motu Proprio de Benoît XVI, à la grande différence de celui de 1988, est de redonner à la liturgie traditionnelle toute sa place dans le tissu paroissial des diocèses et non pas de la relayer dans les réserves indiennes.

4/ Dans son discours aux évêques à Lourdes le 14 septembre 2008, le Saint Père précisait : « J'ai été amené à préciser, dans le Motu proprio Summorum Pontificum, les conditions d'exercice de cette charge, en ce qui concerne la possibilité d'utiliser aussi bien le missel du bienheureux Jean XXIII (1962) que celui du Pape Paul VI (1970). Des fruits de ces nouvelles dispositions ont déjà vu le jour, et j'espère que l'indispensable pacification des esprits est, grâce à Dieu, en train de se faire. Je mesure les difficultés qui sont les vôtres, mais je ne doute pas que vous puissiez parvenir, en temps raisonnable, à des solutions satisfaisantes pour tous, afin que la tunique sans couture du Christ ne se déchire pas davantage. Nul n'est de trop dans l'Église. Chacun, sans exception, doit pouvoir s'y sentir chez lui, et jamais rejeté. »

Pour parvenir aux solutions satisfaisantes que souhaite Benoît XVI, un des meilleurs moyens est certainement de mettre en place au sein des grandes paroisses de chacune de nos villes la célébration de la messe dans la forme extraordinaire « aussi bien » que dans la forme ordinaire. C'était déjà l'intuition du Père Patrick Chauvet, Vicaire Général du diocèse de Paris et nouveau curé de l'église Saint François Xavier (Paris 7ème) lorsqu'il déclarait publiquement en mai dernier lors d'un dialogue informel avec des représentants de groupes demandeurs parisiens que l'on pouvait raisonnablement penser qu'à moyen terme, la forme extraordinaire du rite romain pourrait être célébrée dans toutes les grandes églises de Paris.

La majorité des fidèles sont prêts pour cette cohabitation. Prions donc et oeuvrons dans toutes nos paroisses afin que notre clergé cesse d'avoir peur de la différence et soit enfin en phase avec ce que veulent la plupart des fidèles d'aujourd'hui.

Question 3

Seriez-vous tout à fait favorable, plutôt favorable, plutôt pas favorable ou pas du tout favorable à ce que la messe soit célébrée en latin et grégorien chaque dimanche dans votre paroisse, en plus de la messe en français ?

TOUT A FAIT FAVORABLE

Ensemble des catholiques : 12 %

Catholiques pratiquants : 16 %

PLUTOT FAVORABLE

Ensemble des catholiques : 31 %

Catholiques pratiquants : 26 %

PLUTOT PAS FAVORABLE

Ensemble des catholiques : 23 %

Catholiques pratiquants : 30 %

PAS DU TOUT FAVORABLE

Ensemble des catholiques : 27 %

Catholiques pratiquants : 25 %

NE SE PRONONCENT PAS

Ensemble des catholiques : 7 %

Catholiques pratiquants : 3 %

Remarques de Paix Liturgique :

1/ Un an seulement après l'entrée en vigueur du Motu Proprio, il est frappant de constater que 43 % des catholiques sont favorables à la coexistence des deux formes liturgiques dans leurs propres paroisses. Cela montre bien que la forme ancienne doit être proposée à l'initiative des curés de paroisses eux-mêmes puisqu'ils ont, dans leurs propres paroisses, une quantité non négligeable d'âmes qui souhaitent cette cohabitation. « On ne peut aimer que ce que l'on connaît », rappelait très justement le Cardinal Castrillon Hoyo lors de son voyage en Angleterre, et il est certain que la multiplication de ce type de cohabitation fera chuter le nombre des fidèles qui s'y déclarent à l'heure actuelle opposés.

2/ Les résultats de cette deuxième question sont à comprendre à la lumière de ceux de la réponse précédente. La plupart des fidèles souhaitent la cohabitation mais savent parfaitement qu'elle n'est pas pour l'heure possible dans chacune des paroisses de France.

En effet, une lecture plus approfondie de cette étude montre que les motivations de beaucoup des personnes qui se disent non favorables ou plutôt pas favorables à la cohabitation ne sont pas des arguments de fond mais des arguments conjoncturels :

- On ne peut pas demander plus à nos prêtres déjà surchargés,
- La messe n'est déjà pas célébrée tous les dimanches dans la forme ordinaire dans notre paroisse,
- Il y a déjà 4 messes célébrées le dimanche, quand célébrer la 5ème ?

3/ Tout ceci nous montre qu'il faudra du temps pour que l'enrichissement réciproque - souhaité par Benoît XVI - des deux formes du rite romain par leur cohabitation au sein des paroisses devienne réalité. Il faut bien commencer et les résultats tout frais de cette étude nous indiquent clairement que le peuple de Dieu est mûr pour l'instauration d'une paix liturgique dans toutes les grosses paroisses de France. L'autorité épiscopale et le clergé sont ils prêts à être bousculés dans leurs habitudes et à tout mettre en œuvre pour bâtir cette paix ? L'avenir le dira. Une chose est certaine : les fidèles de plus en plus nombreux y sont déterminés.

P.S. : La réalisation de ce sondage a coûté exactement 4000€ TTC, merci à tous ceux qui pourront participer à son financement (chèques à l'ordre de Paix Liturgique, à envoyer à Paix Liturgique, 3 avenue Boileau, 78170 La-Celle-St-Cloud).